

DOSSIER D'INAUGURATION DU MEMORIAL DE PARIS DEDIE AUX VICTIMES DES KHMERS ROUGES

Historique

Du 17 avril 1975 au 7 janvier 1979, en moins de quatre années, le parti communiste du Cambodge, communément appelé « Khmer rouge », a causé une des plus grandes tragédies de l'histoire avec l'extermination d'un tiers du peuple khmer après sa prise du pouvoir.

Le nombre de victimes de crimes contre l'humanité - ainsi que les a qualifiés la justice internationale - s'est élevé à deux millions de personnes sur une population khmère totale de sept millions.

Au Cambodge, un mémorial a été implanté près de l'Ambassade de France le 7 décembre dernier, sans communication ni inauguration officielle, puis a été déplacé ailleurs. Dans le reste du monde, aucun monument dédié aux victimes de cette tragédie n'a été élevé jusqu'à ce jour

Depuis plusieurs années, appuyés par leurs amis Français, de nombreux Franco-khmers, parmi lesquels les réfugiés accueillis par la France et leurs descendants, désiraient voir un mémorial édifié à Paris - chaque famille de la diaspora cambodgienne ayant été touchée par le drame khmer rouge. L'importance, l'ancienneté et la qualité des liens historiques et culturels entre la France et le Cambodge, pays qui fit partie de l'Indochine française, rendent cette démarche hautement légitime.

Plusieurs actions en ce sens ont été engagées par l'association des Victimes du Régime Khmer Rouge (VGKR) auprès du maire de Paris, M. Bertrand Delanoë, puis auprès de son successeur, Mme Anne Hidalgo. Elles n'ont pas abouti à cette époque pour différentes raisons tenant à l'emplacement choisi ou au financement du projet.

En 2016, le Haut Conseil des Asiatiques de France (HCAF), fondé et dirigé par M. Buon-Huong TAN (lui-même originaire du Cambodge et ayant échappé à l'extermination), décide de reprendre le projet. Pour cela une équipe dédiée de bénévoles mobilise toutes les associations cambodgiennes de France, en particulier celle des Victimes du Génocide Khmer Rouge (VGKR), ainsi que la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et la Mairie du 13^{ème} arrondissement. Il crée un site de financement participatif et organise des événements de levée de fonds qui recueillent suffisamment de dons pour que plus de 90% du coût du projet soit financé de source privée.

Le HCAF convainc ensuite la Mairie de Paris d'accorder un emplacement approprié dans l'espace public : dans le 13^{ème} arrondissement, quartier où résident un grand nombre de Franco-khmers, au sein du parc de Choisy, près de l'Arbre de la liberté. Le vote positif du Conseil de Paris sur ce point a lieu le 27 septembre 2017.

Le mémorial, conçu par un architecte DPLG, Didier Cosnefroy, prend la forme d'une stèle en verre feuilleté transparent d'une hauteur de 1,80 m et d'une largeur de 0,80 m. Une image représentant l'exode des familles de citoyens et un monument khmer typique y est gravée, ainsi qu'un texte en français et en cambodgien :

« A la mémoire de toutes les victimes des crimes contre l'humanité commis par les Khmers Rouges au Cambodge (1975 - 1979) »

La stèle est réalisée par l'entreprise française de vitrerie d'art Siebering à l'automne dernier. Elle est ensuite posée à son emplacement à Paris en octobre 2017, occultée et protégée par un caisson de bois.

Plusieurs dates d'inauguration sont évoquées depuis lors : octobre, novembre, février, puis mars... sans que les personnalités officielles de la Ville de Paris ne nous donnent les réponses permettant de la fixer.

A présent le HCAF envisage définitivement une inauguration le 17 avril 2018, date qui correspond au 43^{ème} anniversaire de la tragique prise du pouvoir par les Khmers rouges.

Il souhaite accompagner cet événement par une demi-journée de conférences, de tables rondes et de projection de films, et l'assortir d'une communication significative en France et dans le monde. Le sujet des crimes contre l'humanité est malheureusement toujours d'actualité, et le recul que nous avons aujourd'hui à propos de ceux des Khmers rouges permet d'en faire une analyse plus approfondie.

Importance de l'événement

Cette inauguration est une occasion :

1. d'illustrer le rôle historique et a position constante de la France en matière de respect des droits de l'homme ;

Rappelons que ce mémorial, érigé dans la capitale du pays qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés khmers sera le premier au monde (exception faite du mémorial élevé discrètement à Phnom Penh, puis déplacé).

2. de rappeler au monde entier que les crimes contre l'humanité restent une menace à combattre ;

Le phénomène khmer rouge n'est pas un cas isolé qui ne se reproduira plus.

Avec le recul historique existant, la multiplication des témoignages et la publication d'archives, il est davantage possible de démêler l'écheveau des causes profondes, des événements, des personnalités impliquées, qui a été à l'origine de cette tragédie.

Plusieurs spécialistes en psychologie, sociologie et sciences politiques qui se sont penchés sur la question concluent que la tragédie du Cambodge n'est pas une crise unique résultant d'un contexte géopolitique et historique très particulier, mais un phénomène pouvant se reproduire dans d'autres pays.

Des analogies apparaissent d'ailleurs avec plusieurs événements sanglants qui se sont produits ensuite en Bosnie, au Nicaragua, au Rwanda, en Colombie, au Tchad, en Syrie ... L'idéologie, les méthodes et les exactions d'Al Qaida puis de l'Etat Islamique révèlent de nombreuses similitudes avec celles des Khmers rouges.

3. d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le non-respect des Accords de Paris de 1991 et des graves atteintes à la démocratie et au droit au Cambodge actuellement ;

Les Accords de Paris de 1991 prévoyaient un retour de la démocratie dans ce pays meurtri. Les pays signataires, au premier chef la France et l'Indonésie, co-présidents de ces accords, en étaient garants. Malgré des efforts financiers et militaires apportés par de nombreux pays, ils ont hélas été violés dès le début de leur application.

En 2018, dans un pays gouverné par un parti unique d'anciens Khmers rouges qui ont écrasé toute opposition, les violations considérables des règles de la démocratie et du droit se sont accentuées, mais bien peu de pays les dénoncent ou les sanctionnent.

4. d'envoyer aux Français un message positif sur l'importance l'accueil qui fut réservé par la France, et d'autres pays, aux migrants d'Asie et à la contribution positive qu'ils ont apporté

Les plus de 300 000 réfugiés d'Asie accueillis dans les années 1970 se sont tous bien intégrés et ont fait progresser la France.

